

Chantiers de science ouverte et négociations avec les éditeurs vus par L. Dumasy (FU/Couperin)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°253703 - Publié le 02/06/2022 à 16:07

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 03/06/2022 à 10:10



Lise Dumasy - © D.R.

- Construction des ateliers de la donnée, en lien avec [recherche.data.gouv](https://recherche.data.gouv.fr/), et de premières universités labélisées « qui seront suivies bientôt de nouvelles » ;
- contribution à la réforme de l'évaluation des chercheurs ;
- participation aux travaux du Comité des services et infrastructures numériques, notamment via le collège [Eosc](https://eosc.europa.eu/) (European Open Science Cloud) qui « cherche à coordonner les efforts des établissements de l'[ESR](https://www.esr.fr/) (Enseignement supérieur et recherche) ».

Tels sont quelques-uns des chantiers de science ouverte sur lesquels travaille actuellement France Universités, indique [Lise Dumasy](#), conseillère science ouverte de l'association à News Tank, le 02/06/2022.

Celle qui préside aussi le consortium Couperin indique que l'accord transformant avec [EDP](#) (Édition diffusion presse) sciences a été renouvelé, et détaille l'accord avec l'éditeur Wiley signé par l'[Abes](#) (Agence bibliographique pour l'enseignement supérieur) pour les 130 établissements qui en sont membres.

Quant aux négociations en cours avec Springer et Elsevier, avec qui les contrats se terminent fin 2022, il n'est pas exclu selon elle qu'il faille une prolongation d'un an des contrats en cours. Un [CA](#) (Conseil d'administration) de Couperin aura lieu « très prochainement pour commencer la discussion de cadrage de ces deux négociations qui doivent démarrer rapidement maintenant ».

La première question étant de savoir « si oui ou non on envisage un accord transformant avec ces deux éditeurs, le seul type d'accord en mesure de permettre la publication en accès ouvert immédiat des travaux issus de la re-

cherche publique, demandée par l'Europe et par la [Coalition S](#), et donc par l'ANR (Agence nationale de la recherche) — sauf réussite de la stratégie de rétention des droits, dont l'application pratique pose de nombreux problèmes ».

« Aider les chercheurs à la mise en accès ouvert de données Fair »

Sur quels chantiers de science ouverte travaillez-vous actuellement à France Universités ?

L'attention a surtout été portée ces derniers temps à la construction des ateliers de la donnée, en lien avec recherche.data.gouv, sous la houlette du Comité pour la science ouverte.

De nombreuses universités y ont participé, et les premières labélisations ont eu lieu, qui seront suivies bientôt de nouvelles. Ces ateliers de la donnée sont nécessaires pour procurer aux chercheurs l'aide de proximité nécessaire pour leur permettre de répondre aux attentes de la communauté scientifique, de l'État et de l'Europe sur la mise en accès ouvert de données [Fair](#) (Facile à trouver, accessible, interopérable, réutilisable), en lien avec les travaux et publications de recherche.

Rappelez-nous ce qu'est recherche.data.gouv...

Le projet de mise en place d'une plate-forme pour accueillir les données de longue traîne des institutions publiques (celles qui ne sont pas déjà hébergées dans d'autres plates-formes), recherche.data.gouv.fr, mené déjà depuis plus d'un an par le ministère en charge de la recherche, sous la houlette du Comité pour la science ouverte comporte trois volets :

- la mise en place d'une plate-forme, confiée à [Inrae](#) (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) ;
- la mise en place de centres de compétences pour mutualiser des compétences nécessaires au travail sur la donnée, et les mettre à la disposition des chercheurs ;
- la mise en place d'organisations d'aide de proximité aux chercheurs pour les orienter vers les bonnes plates-formes et les aider à faire leurs plans de gestion des données, à construire des données Fair, etc., en rassemblant des compétences de site ou un peu plus largement (ces ateliers de la donnée).

De nombreuses universités ont été associées à ce travail, et plusieurs de ces organisations mutualisées ont donc été labélisées récemment par le ministère, qui fournit une aide de départ, d'autres sont en construction... la labélisation se faisant au fil de l'eau.

D'autres dossiers chauds sur le feu ?



La réforme de l'évaluation des chercheurs suivie avec attention »

L'autre dossier qui est suivi avec attention, aussi bien par le réseau des référents science ouverte que par la commission recherche et innovation, ou encore par le réseau des [VP](#) (Vice-président(e)) recherche, est celui de la réforme de l'évaluation des chercheurs, afin de mieux les inciter à pratiquer la science ouverte. France Universités fait partie du consortium européen qui travaille à un texte-cadre, et suit attentivement les travaux de ce consortium, en liaison également avec l'[EUA](#) (European University Association).

France Universités participe également aux travaux du Comité des services et infrastructures numériques : elle est représentée au niveau du comité de pilotage, du secrétariat permanent, des collèges, et les groupes de travail impliquent un certain nombre d'universités.

Le collègue [Eosc](#) (European Open Science Cloud) en particulier cherche à coordonner les efforts des établissements de l'[ESR](#) (Enseignement supérieur et recherche) présents dans l'association [Eosc AISBL](#) (Association internationale sans but lucratif), et de manière générale à impliquer les établissements dans les projets européens coordonnés par l'organisation [Eosc](#). La troisième assemblée générale d'[Eosc AISBL](#) a eu lieu en présence à Bruxelles les 24 et 25/05/2022 : France Universités et plusieurs universités françaises étaient présentes ou représentées, ainsi que le [CNRS](#) (Centre national de la recherche scientifique) et [Inrae](#) (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).

France Universités continue également à participer au pilotage du Centre pour la communication scientifique directe, qui opère, en lien avec les établissements de l'ESR, l'archive ouverte nationale [HAL](#) (Hyper Articles en Ligne), ainsi qu'aux travaux HAL du Comité pour la science ouverte.

Et du côté de Couperin, quelles sont les actualités ?

Côté Couperin, l'accord transformant avec EDP sciences a été renouvelé dans le cadre du plan de soutien à l'édition scientifique française, qui se continue.

L'accord Wiley a été signé par l'[Abes](#) (Agence bibliographique pour l'enseignement supérieur) le 12/04, pour les 130 établissements qui en sont membres. Les droits de lecture ont été négociés ainsi que des droits de publication en accès ouvert dans les revues hybrides pour environ 2 680 articles par an, ce qui représente une estimation de 100 % des articles publiés par les auteurs de correspondance de ces 130 établissements membres de l'accord.

Si le stock est épuisé avant la fin de l'année, une remise de 15 % sera appliquée au prix public de l'[APC](#) (Article processing charge) [frais de

publication]. Pour les revues en accès ouvert complet (full open access), une remise de 10 % sur le prix public a été négociée. L'éditeur, comme la majorité des éditeurs, n'a pas accepté de s'engager sur un cadrage du prix des APC dans ces revues.

Et avec Elsevier et Springer ?

Le contrat avec ces deux éditeurs prend fin à la fin de cette année et il faut en effet en négocier un nouveau, ce qui doit être l'occasion d'une réflexion sur le type de contrat que nous voulons négocier. La durée du contrat fait partie de la négociation, c'est souvent trois ou quatre ans. Cette réflexion va commencer très bientôt au [CA \(Conseil d'administration\)](#) de Couperin. Il n'est pas exclu qu'il faille une prolongation d'un an de l'actuel contrat si nous n'aboutissons pas d'ici la fin de l'année.

Une rencontre en visio a eu lieu entre les éditeurs Springer et Elsevier et les membres du CA et du bureau professionnel de Couperin le 24/04 pour avoir une première idée de ce que ces éditeurs seraient prêts à proposer.

Un CA de Couperin va avoir lieu très prochainement pour commencer la discussion de cadrage de ces deux négociations qui doivent démarrer rapidement maintenant. La première question étant de savoir si oui ou non on envisage un accord transformant avec ces deux éditeurs, le seul type d'accord en mesure de permettre la publication en accès ouvert immédiat des travaux issus de la recherche publique, demandée par l'Europe et par la Coalition S, et donc par l'ANR — sauf réussite de la stratégie de rétention des droits, dont l'application pratique pose de nombreux problèmes.

Qu'est-ce que cette « stratégie de rétention des droits » ?

La coalition S a mis en avant, pour favoriser la mise à disposition des articles issus de la recherche publique en libre accès immédiat en dehors des accords transformants, la stratégie de rétention (ou non-cession des droits).

Cela consiste à inciter les chercheurs à déclarer à l'éditeur qu'ils ne cèdent pas leurs droits de propriété intellectuelle sur leurs articles et donc se réservent la possibilité de les publier en accès ouvert immédiat, sur une autre plate-forme par exemple, si l'éditeur ne le fait pas sur la sienne.

La fragilité de cette stratégie est qu'elle fait porter le poids de la négociation sur le chercheur et que, si l'éditeur refuse dans ce cas de publier l'article, le chercheur peut être tenté de ne pas utiliser cette stratégie pour pouvoir publier l'article dans la revue de son choix.



Contrats en cours avec Elsevier et Springer : prolongation d'un an pas exclue »



Lise Dumasy

[Conseillère science ouverte @ France Universités](#)

[Présidente @ Couperin](#)

[Présidente du CA @ Agence bibliographique de l'enseignement supérieur \(ABES\)](#)

[Membre du CA \(CP2U\) @ France Universités](#)

[Présidente @ Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche \(ADUDA\)](#)

Parcours

Depuis février 2020

[France Universités](#)

Conseillère science ouverte

Depuis juin 2018

[Couperin](#)

Présidente

Janvier 2018 - décembre 2019

[Comue Univ. Grenoble Alpes](#)

Présidente

Depuis décembre 2016

[Agence bibliographique de l'enseignement supérieur \(ABES\)](#)

Présidente du CA

Depuis décembre 2016

[France Universités](#)

	Membre du CA (CP2U)
Depuis novembre 2016	Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) Présidente
Janvier 2016 - décembre 2017	Université Grenoble Alpes (UGA) Présidente
2010 - octobre 2013	Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) Présidente
Juin 2008 - janvier 2016	Université Stendhal Grenoble 3 (Grenoble 3) Présidente
2008 - 2012	Comité national de la recherche scientifique Membre élue (SNESUP)
2004 - 2008	Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble (les Ellug) Directrice
2002 - 2009	Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) Membre
1999 - 2004	Université Stendhal Grenoble 3 (Grenoble 3) Présidente
	-

Fiche n° 4692, créée le 17/06/2014 à 16:47 - Màj le 14/05/2021 à 12:13



Couperin

Couperin.org est un consortium servant de réseau de négociation et d'expertise des ressources documentaires électroniques de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

Catégorie : Divers public

Général

Date de création	1999
Statut	Consortium
Implantations (dont siège)	Paris (siège)
Missions et objectifs	Réseau de négociation et d'expertise des ressources documentaires électroniques de l'enseignement supérieur et de la recherche en France

Membres	264 membres : <ul style="list-style-type: none">• 113 universités et établissements assimilés ;• 29 organismes de recherche ;• 88 écoles ;• 74 bibliothèques dotées de la personnalité morale ;• 30 autres organismes ayant une mission d'ESR.
Présidence	Présidente : Lise Dumasy
Gouvernance	Coordinateur(trice) : Grégory Colcanap

Fiche n° 7388, créée le 10/07/2018 à 03:04



France Universités

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Groupement professionnel

Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.• Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.
Membres	Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Présidence	Président : Manuel Tunon de Lara Vice-présidents : <ul style="list-style-type: none">• Guillaume Gellé• Virginie Dupont

Chiffres clés

Personnels	<ul style="list-style-type: none">• Une équipe permanente : 27 personnes.• Des conseillers et consultants : 7 personnes.
------------	---

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 14/01/2022 à 15:46

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »